

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 2 août 2008 à 21 heures

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, André AUDIBERT, Louis CODER, Dany DECAVATA, Jean-Rémi DURAND-GASSELIN, Georges LEMOINE, Annie MAHIEUX, Jacqueline MIELLE, Laurence RIEU, Marie-Aimée THERME

Excusé : Jacques MATHIEU

Secrétaire de séance : Jacqueline MIELLE.

ORDRE DU JOUR :

I. Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Délibération : approbation du projet finalisé.

Des copies seront envoyées aux administrations compétentes et, si tout va bien, l'enquête publique sera diligentée en décembre 2008 / janvier 2009.

Mais les documents peuvent, dès maintenant, être consultés à la Mairie et sur le site internet de la Commune.

II. Demande de modification du transport scolaire au Conseil Général

Jusqu'à présent, 2 circuits consécutifs étaient organisés. Mais, cette année, les enfants habitant aux Eaux Marèches et au Gua entrent au collège. Par contre, il y a plus d'enfants à Flacouze et Sarrabasche à conduire à l'école du village. Les enseignants et les parents proposent donc que le car scolaire effectue 3 petits allers-retours des hameaux vers l'école (et vice-versa) : ce qui fera moins de kilomètres à effectuer.

Délibération : approbation

III. Augmentation des loyers des logements communaux

À partir de cette année, les loyers ne sont plus indexés sur le coût de la construction, mais sur les prix à la consommation, soit une augmentation de 2,38 %.

Délibération : tous les loyers des logements communaux seront majorés de 2,38 %

IV. Questions diverses

- Modifications des statuts du Parc Naturel régional (PNR) :

Le Président sera aidé par 9 Vice-présidents au lieu de 7, à budget constant.

Délibération : avis favorable.

- Décision budgétaire modificative

Les honoraires d'architecte pour le PLU sont majorés de 200 €.

Délibération : approuvé.

- Un diagnostic du réseau communal AEP (Adduction d'Eau Potable) va être réalisé

Délibération : lancement de l'appel d'offres.

- Préparation du nouveau Contrat Ardèche Terre d'Eau 2009 / 2012

Nous envisageons des travaux de mise aux normes sur Maleval

l'adduction d'eau des logements communaux prévus au Serre

et nous effectuerons les travaux recommandés à la suite du diagnostic réalisé (une partie seulement, sans doute).

Délibération : approuvé.

Fin de la séance à 22 heures 30

Site de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com ,

où vous pouvez lire, entre autres informations, le compte-rendu des derniers Conseils Municipaux.

Adresse électronique de la Mairie : mairie.beaumont07110@orange.fr